



THIONVILLE > FENSCH

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 3 avril 2019 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaients présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R	Mme FRIJO Marie-Rose	M. PHILIPPE Lionel
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme ZYDEK Christine	Mme CEDAT-VERGNE N.
M. LAVAULLEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. CHRISTNACKER D.	M. FERRERO Marc
M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François	

Procurations :

M. LANGENFELD Guy	a donné procuration à	M. BAUR Denis
Mme BRIER Marcelle		M. FERRERO Marc
M. LEBOURG Gérald		M. OCTAVE Henri (à partir du point 2)
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
M. BOGUET Henri		M. ANDRE René
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. LAVAUT José		M. LOUIS Jean-Charles
Mme SPERANDIO F.		M. HEYERT Jean-Marc
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François
M. FRIJO Antoine		M. GREINER Philippe
M. HERGAT Michel		M. BARBE Jérôme (à partir du point 13)
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice

Au cours du point 12, départ de M. GREINER et de M. HERGAT (abstentions).

Pour le vote du point 12 :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 12
Absents : 14

A partir du point 13, procuration de M. HERGAT.

Au cours du point 13, départ de M. FERRERO (abstention).

Pour le vote du point 13 :

Membres en exercice : 59
Présents : 31
Procurations : 12
Absents : 16

Pour le vote du point 14 :

Membres en exercice : 59
Présents : 30
Procurations : 12
Absents : 17

La séance est levée à 19h55.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, responsable juridique du SMiTU
M. DEFAZIO Jérémy, chargé de communication et marketing du SMiTU

**POINT 4 – DELIBERATION N° 2019/09 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF
2018 DU SMITU**

Le compte administratif 2018 du SMiTU se présente comme suit :

<i>Section</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Recettes 2018</i>	<i>Dépenses 2018</i>	<i>Résultats de l'exercice 2018</i>	<i>Résultats cumulés</i>
<i>Investissement</i>	- 58 817,02 €	4 165 856,87 €	2 039 741,68 €	2 126 115,19 €	2 067 298,17 €
<i>Exploitation</i>	4 639 955,07 €	26 366 433,62 €	21 903 750,15 €	4 462 683,47 €	9 102 638,54 €
<i>Total</i>	4 688 341,51 €	30 532 290,49 €	23 943 491,83 €	6 588 798,66 €	11 169 936,71 €

Les restes à réaliser de la section d'investissement se présentent comme suit :

Section d'investissement	Montant
Dépenses	633 242,48 €
Recettes	17 688,35 €
Solde	- 615 554,13 €

Au vu du résultat cumulé positif de la section d'investissement et du solde négatif des restes à réaliser de ladite section, il n'est pas nécessaire de lui affecter une partie de la capacité de financement de la section d'exploitation.

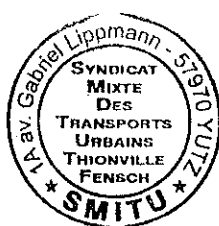
Le Comité Syndical est appelé à adopter le compte administratif 2018 du SMiTU, hors la présence du Président.

Le Bureau Syndical en date du 20 mars 2019 ainsi que la commission Finances en date du 27 mars 2019 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte administratif 2018, hors la présence du Président.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 4 avril 2019
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 04/04/2019
Le Président du SMITU